

DOSSIER D'INSCRIPTION POUR LA FORMATION 2018-2019



Adresse du Secrétariat
Collège National de Yoga
3 allée de la Marne
95120 Ermont

Courriel : contact@collegeyoga.fr
Téléphone : 06 03 18 04 80

www.collegeyoga.fr



1- LE COLLEGE NATIONAL DE YOGA

Le Collège National de Yoga (CNY) a été créé en 2003 par Evelyne Sanier-Torre. Après avoir reçu la formation d'Eva Ruchpaul, Evelyne a suivi l'enseignement de Gérard Blitz, notamment sur les Yoga-Sutra, puis fut touchée par la transmission du Prânâyâma et de la Bhakti avec Sri TKS Sribhashyam. Son enseignement est fondé sur la pratique posturale, respiratoire et méditative ainsi que sur les Yoga-Sutra, afin de redonner au corps toutes ses résonnances spirituelles. L'enseignement qu'Evelyne Sanier Torre dispense au sein des cours et de la formation du CNY est toujours relié à l'enseignement reçu par ses Maîtres et fait référence à la lignée de Sri T. Krishnamacharya, lignée traditionnelle où la spiritualité est au cœur de l'enseignement, de la transmission et de la pratique du yoga.

Evelyne est directrice pédagogique du CNY.

Le CNY adhère à la fédération FYLE (Fédération de Yoga des Lignées d'Enseignement) dont l'esprit s'appuie sur les lignées d'enseignement du yoga à l'origine desquelles se trouve un Maître reconnu, sur les grands textes de la tradition, sur la transmission de maître à élève d'un savoir Être, tout en s'adaptant à l'évolution de l'homme contemporain, en respectant son rythme ainsi que son temps de transformation intérieure et ceci en l'absence de tout sectarisme.

Issu de la lignée du grand Sage Nâthamuni, le Maître Sri Krishnamacharia a eu de nombreux disciples qui ont eux-mêmes œuvré pour perpétuer un enseignement à la fois traditionnel et répondant aux attentes et aux besoins de notre époque sans en perdre l'essence primordiale. Ses deux fils T.K. Sribhashyam, et T.K.V. Desikashar, ainsi que B.K.S. Iyengar, Gérard Blitz, Sri K. Patthabhi Jois ont à leur tour développé de grandes qualités pédagogiques pour continuer à transmettre les trésors cachés de cette tradition millénaire qu'est le Hatha Yoga, avec ses différents aspects physiques, énergétiques, méditatifs, philosophiques et spirituels, et ceci en Inde et en Europe.

Le CNY est un organisme de formation professionnelle reconnu, il possède un numéro d'activité délivré par la DIRECCTE et est référencé sur DATADOCK, permettant des aides au financement.

2- LA FORMATION D'ENSEIGNANT DE YOGA DU CNY

Elle s'adresse autant aux personnes qui désirent approfondir la pratique du yoga qu'à celles qui vont l'enseigner ou souhaitent compléter une formation initiale. Elle répond aux besoins de chacun quel que soit l'âge, en offrant une pédagogie adaptée à la société contemporaine pour un mieux-être, dans le respect de tous.

La formation du CNY :

- dispense plus de 640 heures de formation sur 4 années
- respecte les règles définies par l'Union Européenne de Yoga et répond aux exigences du Programme de base Européen (PBE). Voir la description du PBE sur le site internet de l'UEY : <https://www.europeanyoga.org/fr/lorganisation/teacher-training/>
- est organisée selon des cours hebdomadaires et séminaires, et transmet l'enseignement de nombreuses matières nécessaires à la transmission de la discipline du yoga.

Le yoga est un savoir qui se savoure... Parce qu'on ne peut transmettre que ce que l'on est, ce savoir passe par l'expérience de *l'état de yoga*. La transformation intérieure demande de la pratique, de l'écoute et du temps. Temps de l'initiation, de l'imprégnation pour qu'advienne le temps de l'Être... C'est un cheminement au fil des jours.

C'est pourquoi le CNY propose 4 années de formation pour offrir à chacun, à son rythme, un parcours personnalisé avec la possibilité d'approfondir sa pratique, son chemin personnel et son aptitude à transmettre l'état de yoga qui ne peut être acquis en quelques semaines et/ou mois.

FORMATION D'ENSEIGNANT DE YOGA DU COLLEGE NATIONAL DE YOGA

La première année est basée sur l'expérience, ressentir *l'état de yoga* pour soi-même, percevoir ses propres changements et savourer la pratique du yoga... La deuxième année permet de commencer à comprendre les mécanismes du corps et de la conscience. La troisième année donne les clés pour bien enseigner en adaptant chaque cours aux spécificités des participants et répondre ainsi aux besoins de chacun : personnes jeunes, plus âgées, en bonne santé, désireuses d'un corps plus souple ou plus tonique, en quête d'un état de bien-être avec moins de stress ou bien traversant une période difficile... Tout en guidant les personnes en recherche d'un chemin spirituel ... Répondre aux différentes attentes dans le respect de tous : cela s'apprend... et prend du temps ! La quatrième année, est une année majeure pour enseigner avec joie et percevoir que les graines semées grandissent, fleurissent et portent de beaux fruits.

Les spécificités de la formation :

- Adaptabilité, tradition et spiritualité :
La pratique de yoga étudiée est reliée aux textes traditionnels de l'Inde et par là même fait du yoga une pratique corporelle qui ouvre au spirituel. L'enseignement de cette pratique respecte la transmission d'un savoir issu de plusieurs millénaires tout en étant adapté à la société contemporaine.
- Exigence de qualité :
Chaque matière est enseignée par des personnes dont l'expertise est pleinement reconnue dans leur sphère professionnelle.
- Une écoute bienveillante :
Chaque promotion, annuelle, est composée de douze stagiaires au maximum et permet ainsi la souplesse d'une petite structure au service du respect du rythme de chaque stagiaire.
Régulièrement pendant le cursus de formation, Evelyne Sanier Torre propose, si nécessaire, des entretiens individuels avec chaque stagiaire afin de répondre à leurs questions, à leurs recherches et s'ils le désirent les guider et les conseiller sur leur cheminement spirituel.

2.1- Le programme de la formation

Les matières enseignées :

- Pratique approfondie de Hatha-Yoga avec Asana, Prânâyâma, Méditation ;
- Cours de pédagogie : apprentissage de la structure d'un cours en fonction des différents paramètres tels que l'heure, le climat, l'âge, l'état de santé, les besoins, l'environnement,...
- Anatomie générale et appliquée aux postures de yoga selon les fondements de la *Spiraldynamik*. Indications et contre-indications. Adaptation à l'âge et aux cas particuliers (femme enceinte, ...) ;
- Physiologie générale et appliquée aux postures de yoga. Indications et contre-indications. Adaptation aux cas particuliers (les troubles cardiaques, circulatoires, respiratoires...);
- L'homme et son cerveau : neuropsychologie, la conscience, l'inconscient... ;

FORMATION D'ENSEIGNANT DE YOGA DU COLLEGE NATIONAL DE YOGA

- Symbolique des postures ;
- Etudes des textes de tradition indienne (Yoga Sutra, Bhagavad Gîtâ, Upanishads...);
- Etudes des textes de tradition occidentale ;
- Ayurveda ;
- Etudes des mythes ;
- L'Être humain et l'Univers.

Le Collège National de Yoga est la seule école française de formation d'enseignants de yoga qui inclut dans son programme les fondements de la *Spiraldynamik*, véritable outil pédagogique pour développer à la fois une connaissance vivante de l'anatomie et une pédagogie différenciée permettant de respecter au mieux le corps de chaque pratiquant.

2.2- Le cursus de formation

Plusieurs possibilités vous sont offertes pour suivre le cursus de l'enseignement.

Chaque année, la formation comprend :

- 7 week-ends de formation ;
- 1 séminaire résidentiel de 5 jours ;
- 1 cours de yoga hebdomadaire, pouvant être remplacé par un deuxième séminaire résidentiel de 5 jours.

2.3- Les enseignants

Lors de chaque séminaire interviennent plusieurs enseignants, experts reconnus dans leur domaine, pour approfondir les différentes matières du programme de formation. Vous y retrouverez entre autres :

Evelyne Sanier-Torre : Fondatrice et Directrice du Collège National de Yoga. Présidente de la FIDHY de 1995 à 2002, actuelle Présidente de FYLE, Evelyne Sanier-Torre enseigne depuis plus de quarante ans. Elle intègre dans son enseignement les asana, le prânâyâma et les fondements de la «Spiraldynamik», en cherchant à redonner au "corps" toutes ses résonances spirituelles.

Chantal Chagneau : Directrice administrative du Collège National de Yoga, professeur de yoga, Chantal anime des cours de yoga hebdomadaires et lors de séminaires.

Yolande Deswarte : Kinésithérapeute, Yolande Deswarte a élaboré en 1981, avec le docteur Larsen les fondements de la Spiraldynamik. Enseigne une "Anatomie vivante" appliquée au yoga.

Edith Lombardi : Psychologue clinicienne, conteuse, auteur, Edith Lombardi présente des mythes et approfondit la signification de ces grands récits fondateurs.

Colette Poggi : Docteur en philosophie, auteur d'ouvrages de référence, Colette Poggi s'est spécialisée dans l'étude des philosophies de l'Inde, et particulièrement dans le Shivaïsme du Cachemire depuis plus de trente ans. Ses recherches universitaires l'ont menée à l'étude comparée des mystiques orientales et occidentales.

FORMATION D'ENSEIGNANT DE YOGA DU COLLEGE NATIONAL DE YOGA

Vincent Maréchal : Ingénieur agricole de formation, Varad a suivi une formation en Ayurveda dans une Université Américaine puis en Inde auprès de Vaidyas traditionnels. Praticien diplômé en Ayurveda depuis 1991, Varad transmet un ayurveda authentique.

Jacques Scheuer : Jésuite, professeur émérite d'histoire des religions de l'Asie à l'Université catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve), membre de l'équipe des Voies de l'Orient (Bruxelles). A publié de nombreux ouvrages, dont *"Un chrétien dans les pas du Bouddha"*.

Bertrand Vergely : Philosophe, théologien, professeur en classes préparatoires, Bertrand Vergely a publié de nombreux ouvrages dont *"Retour à l'émerveillement"* (A. Michel). Il poursuit une réflexion sur le sens de la vie, de la souffrance, de la mort mais aussi sur le bonheur et la foi.

Jean-Marie Vigoureux : Professeur de physique et chercheur à l'Université de Franche-Comté, Jean-Marie Vigoureux est également conférencier et auteur d'ouvrages dont *Les "Pommes de Newton"* (Albin Michel) et *"La quête d'Einstein"* (Ellipse). Il expose comment la physique est inséparable de l'histoire humaine et de l'évolution culturelle de chaque époque.

2.4- La charte du stagiaire

L'inscription du stagiaire à la formation CNY implique le respect du règlement intérieur joint en annexe.

3- DIPLOME

Le Collège National de Yoga délivre le diplôme d'Enseignant de Yoga à tout stagiaire ayant suivi le cursus de formation de 4 années, ayant satisfait aux exigences demandées lors des examens en 3ème et 4ème années et sur le travail personnel tout au long de la formation, et ayant rédigé un mémoire de fin d'études.

La formation est reconnue par la Fédération de Yoga des Lignées d'Enseignements FYLE, garante de formations en quatre années minimum permettant d'offrir une formation diplômante de qualité, dans le respect de la tradition tout en s'adaptant à la société actuelle.

4- LE PROGRAMME 2018-2019 en pièce jointe

5- TARIFS ET FINANCEMENT 2018-2019

Le coût de l'enseignement pour l'année 2018-2019 (160 heures dans l'année) s'élève à :

- Inscription jusqu'au 7 octobre 2018 : 2.640 euros, payables par mois ou par trimestre ou en une fois ;
- Inscription après le 7 octobre 2018 : 2.780 euros, payables par mois ou par trimestre ou en une fois ;
- Inscription en cas d'une prise en charge par un organisme de formation : 3520 euros.

Auquel s'ajoute l'inscription en tant que stagiaire à la Fédération de Yoga FYLE : 60 euros, vous faisant bénéficier d'une assurance responsabilité civile nécessaire pour enseigner.

Paiement de la formation :

Il est à effectuer soit par :

FORMATION D'ENSEIGNANT DE YOGA DU COLLEGE NATIONAL DE YOGA

- Virement : 1 virement de la totalité du coût de la formation à l'ordre du CNY le 15/10/18 ;
- Chèque : 1, 3, 9 chèques à l'ordre du CNY, tous remis avec le dossier d'inscription ;
- Prélèvement bancaire : 1, 3 ou 9 prélèvements effectués par le CNY sur votre compte bancaire, votre RIB ainsi que l'autorisation de prélèvement remis avec le dossier d'inscription.

Les chèques et les prélèvements bancaires seront encaissés ou effectués par le CNY aux dates suivantes :

Nombre de chèques ou de prélèvements	Dates d'encaissement ou de prélèvement
1	15/10/18
3	15/10/18, 15/01/19, 15/04/19
9	Tous les 15 de chaque mois du 15/10/18 au 15/06/19 inclus

Formation Professionnelle :

Une prise en charge dans le cadre d'un CIF (Congé Individuel de Formation) est possible pour les salariés, le Collège National de Yoga étant reconnu comme Organisme de Formation Professionnelle. L'activité salariée peut ne pas avoir de rapport avec la formation. Cette dernière vise à accéder à un niveau supérieur de qualification ou à changer d'activité professionnelle.

C'est au salarié de demander à bénéficier d'un CIF. Sa demande est ensuite transmise à l'OPACIF (Organisme Paritaire Agréé au titre du Congé Individuel de Formation) ou au FONGECIF. Pour répondre à l'évolution de la réglementation et pour faciliter le financement, Le CNY est référencé sur DataDock, qui est une base de données permettant le dépôt d'un dossier unique par un organisme de formation, en vue de son référencement auprès d'un ou plusieurs financeurs de la formation membres du GIE D²OF (un OPCA, un OPACIF, FONGECIF et d'autres types de structures).

6- DOSSIER D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire à la formation d'enseignant de yoga du CNY, il faut être majeur et pratiquer le yoga régulièrement depuis au moins deux ans avec un ou plusieurs enseignants de yoga, sauf dérogation exceptionnelle de la Directrice de formation.

Le dossier d'inscription est constitué des pièces suivantes :

- la fiche de renseignements et d'inscription en 1ère année complétée et signée (voir ci-après) ;
- une lettre détaillant votre motivation ;
- la photocopie de votre carte d'identité ;
- le parrainage de votre enseignant de yoga (facultatif) ;
- la fiche des choix cursus et paiement pour l'année 2018-2019 complétée et signée (voir ci-après) ;
- Le(s) chèque(s) de règlement de l'année de formation 2018-2019 ou l'autorisation de prélèvements bancaire et votre RIB ;
- le chèque d'adhésion à la fédération FYLE pour bénéficier de l'assurance responsabilité civile.

Un entretien avec la directrice pédagogique du CNY (Evelyne Sanier Torre) ou la directrice administrative (Chantal Chagneau) vous permet d'avoir un premier contact pour poser toutes les questions que vous désirez à propos de la formation, du travail personnel pendant la

FORMATION D'ENSEIGNANT DE YOGA DU COLLEGE NATIONAL DE YOGA

formation... ou la possibilité de participer à un weekend de formation ou séminaire résidentiel de 5 jours.

Le dossier d'inscription sera examiné par la direction du CNY qui prendra la décision de votre admission en 1ère année.



FICHE D'INSCRIPTION en 1ère année

NOM :

PRENOM :

CODE POSTAL :

VILLE :

DATE DE NAISSANCE :

TELEPHONE MOBILE :

E-Mail :

PROFESSION :

DEPUIS QUAND PRATIQUEZ-VOUS LE YOGA ?

NOM DES ENSEIGNEMENTS DE YOGA SUIVIS DU NOM DE VOS ENSEIGNANTS : *(facultatif : joindre la lettre de parrainage de votre enseignant de yoga)*

MOTIVATION - POURQUOI SOUHAITEZ-VOUS SUIVRE CETTE FORMATION ? *(Ou joindre votre lettre de motivation)*

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU LE CNY :

Merci de joindre la photocopie de votre carte d'identité

Date : _____

Signature : _____

**Mention légale RGPD :*

Ces données personnelles permettent de répondre au mieux à votre sollicitation et éventuellement de procéder à votre inscription, ce qui ne sera pas possible si vous ne remplissez pas tous les champs. Ces données ne sont utilisées que par la direction du CNY et ne seront transmises en aucun cas à un tiers. Vous pouvez exercer vos droits de consultation, de rectification, de portabilité et de suppression en le demandant au CNY. Ces données sont traitées et hébergées à Ermont (France).



INSCRIPTION -- CHOIX CURSUS & PAIEMENT Année 2018-2019

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TELEPHONE MOBILE :

E-Mail :

ANNEE DE FORMATION (1ère, 2ème, 3ème ou 4ème) :

CHOIX DU CURSUS DE FORMATION (Cochez votre choix) :

- Les séminaires weekends, 1 séminaire résidentiel et les cours hebdomadaires
- Les séminaires weekends et 2 séminaires en résidentiel

CHOIX DU PAIEMENT (Cochez vos choix) :

Ma formation est prise en charge au titre de la formation professionnelle par l'organisme :

-
- Prise en charge totale
 - Prise en charge partielle d'un montant de : _____ euros

- Je choisis de régler la somme de _____ euros
 - Je joins _____ chèque(s) chacun d'un montant de _____ euros à l'ordre du CNY
 - Je joins un RIB et l'autorisation pour ___ prélèvement(s) chacun d'un montant de _____ euros
 - Je ferai un virement le 15/10/18

CHEQUE OBLIGATOIRE ADHESION FEDERATION : Je joins un chèque de 60 euros à l'ordre de FYLE.

<p>IMPORTANT : Votre inscription sera validée lorsque la présente fiche sera complète et accompagnée de la totalité de votre règlement. Toute année commencée est due hors maladie grave justifiée par un certificat médical.</p>

Souhaitez-vous un reçu comptable ? _____

Date : _____

Signature précédée de la mention manuscrite "J'ai lu et j'accepte les conditions générales du CNY et le règlement intérieur du CNY" : _____

**Mention légale RGPD*

Ces données personnelles permettent de répondre au mieux à votre sollicitation et éventuellement de procéder à votre inscription, ce qui ne sera pas possible si vous ne remplissez pas tous les champs. Ces données ne sont utilisées que par la direction du CNY et ne seront transmises en aucun cas à un tiers. Vous pouvez exercer vos droits de consultation, de rectification, de portabilité et de suppression en le demandant au CNY. Ces données sont traitées et hébergées à Ermont (France).